

Attribution de temps

Au début de l'intervention qu'il a faite aujourd'hui, le chef du Nouveau parti démocratique a dit que l'objectif d'un budget est de stimuler l'embauche. On a créé 292,000 emplois au cours des dix premiers mois de cette année. Si l'on ne considère pas cela comme une stimulation de l'embauche, j'y perds mon latin.

M. Stevens: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur...

L'Orateur suppléant (M. Turner): Le député de York-Simcoe (M. Stevens) fait un rappel au Règlement.

M. Stevens: A propos de création d'emplois, monsieur l'Orateur, je me demande si je pourrais poser une question au député.

L'Orateur suppléant (M. Turner): La présidence n'a pas entendu la question. A l'ordre.

M. Stevens: Monsieur l'Orateur, je me demande si le secrétaire parlementaire pourrait nous dire comment il ose vanter les prouesses du gouvernement dans le domaine de l'embauche alors que le nombre d'emplois a diminué de 6.3 p. 100 dans le secteur manufacturier?

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député demande maintenant la parole pour poser une question mais ce n'est pas ce qu'il demandait d'abord.

M. Lumley: Je pense que le peu que j'ai dit au cours de ce débat suffit à montrer clairement pourquoi nous voulons que l'on fixe une durée limite aux discours sur ce bill. Les Canadiens veulent de l'action. Nous allons leur en donner et nous n'allons pas nous laisser retenir par les discours creux, préparés d'avance, de l'opposition.

Des voix: Bravo!

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): J'ai entamé ce débat avec le ministre des Finances (M. Chrétien) il y a environ deux semaines et durant ce laps de temps, nous n'avons eu que quatre jours de débats par semaine et nonobstant ce que le secrétaire parlementaire, homme assez ambitieux, a dit—il dit que nous avons eu neuf jours de débats—le hansard, que je viens justement de consulter, indique que le débat a duré en tout vingt-huit heures. Lorsque nous avons ouvert le débat le premier jour, après avoir voté sur un projet de loi concernant Air Canada, le ministre a pris la parole à 16 h 30; et quand j'ai pris la parole il était presque 17 heures, c'est-à-dire à l'heure réservée aux initiatives parlementaires. J'ai vérifié dans le hansard et voici ce que j'ai trouvé: 16 h 30, 16 h 12, 16 h 10, 16 h 10, 16 h 5. Aucun jour n'a vu trois heures et demie de débat; la durée totale du débat est de vingt-huit heures.

Il y a eu dix orateurs libéraux et huit néo-démocrates. Le député de Bonaventure-Iles-de-la-Madeleine (M. Béchard) sera le premier à reconnaître que le ministre des Finances a dit lui-même qu'il allait faire une déclaration budgétaire, qu'il présenterait une mesure budgétaire au milieu du débat sur le discours du trône. Les propositions budgétaires faites en mars dernier par l'ancien ministre des Finances n'ont rien à y voir, et n'en parlons pas car nous avons déjà tenu un débat là-dessus. Elles n'ont abouti à rien.

Je trouve assez étonnant par exemple, pour ce qui est des numéros de sécurité sociale, que nous n'ayons pas eu droit à

une participation intelligente du caucus qui comptait sur la clôture qui a été imposée en juillet pour ce bill. Je crois même qu'un secrétaire parlementaire du ministre des Finances ne savait pas que le nouvel article 65 du bill C-22 prévoyait un usage élargi du numéro de sécurité sociale. Il n'en savait rien, mais il a voté pour. Ce sont de vrais moutons, voilà tout. Ils savent quelle quantité de correspondance chacun d'eux reçoit. En Ontario et dans l'Ouest du Canada, ils ont été noyés sous la correspondance. C'est un faux principe qui remonte à la promesse solennelle faite par l'ancien premier ministre, M. Lester Pearson, à l'égard de l'usage des numéros de sécurité sociale. Voilà le problème.

Au comité directeur du comité permanent des finances, du commerce et des affaires économiques, mon collègue le député de York-Simcoe (M. Stevens) a demandé au ministre des Finances de comparaître à plusieurs reprises pour discuter de son budget supplémentaire. Pour ce qui est des points les plus importants, oui, le ministre acceptait de comparaître. Puis, le ministre a changé d'idée; il ne comparaitrait pas avant que le bill C-11 ne soit adopté. Quel genre de chantage est-ce là? Un ministre qui a l'obligation de comparaître devant un comité de la Chambre n'a absolument pas le droit de dire qu'il refuse de comparaître. Son devoir est de comparaître pour présenter ses prévisions et non pas de les aligner sous la guillotine. En fait, les règles sont tellement faussées que si chaque ministre pouvait refuser ou pouvait trouver une excuse quelconque pour ne pas comparaître devant le comité permanent approprié avant le 5 ou le 6 décembre, le couperet de la guillotine tomberait et le règlement voudrait qu'à moins que les prévisions n'aient fait l'objet d'un rapport, il faudrait considérer qu'elles en ont fait l'objet.

En théorie et en pratique, pour un grand nombre de ministres, en particulier ceux du gouvernement, on se heurte souvent à un refus bien dissimulé, je le reconnais. Nous ne pouvons jamais recevoir la visite des ministres le jeudi, qui est l'un des meilleurs jours pour les auditions de comité. Pourquoi? Ils sont au cabinet. Les ministres ne peuvent se présenter pendant deux des quatre meilleures journées disponibles et le comité ne peut les entendre.

Il y a des centaines de millions de dollars dans le budget supplémentaire et on s'attend à ce que la Chambre l'adopte comme cela. Le député de Stormont-Dundas (M. Lumley), le secrétaire parlementaire du ministre des Finances, prétend que ce sont là des propositions du gouvernement et que l'adoption de ces dispositions doit être par le fait même dans l'intérêt du pays. C'est le plus bel exemple de fausse représentation globale que le public du Canada ait dû subir depuis que ce gouvernement est au pouvoir.

Ensuite quelqu'un a parlé d'une loi de protection du consommateur, et voilà, on nous présente maintenant le bill C-13.

● (2042)

Nous savons que le bill C-13 est le rejeton illégitime d'autres lois. Il est entaché de bâtardise. Le ministre en a hérité de l'ancien ministre de la Consommation et des Corporations (M. Abbott) et je souhaiterais qu'il dise publiquement ce qu'il pense des bills C-16 et C-42. Le gouvernement a accueilli avec joie la fin de la dernière session à cause de ces deux projets de